

Sécurité des usagers et nuisances à la rue François Gay

Le projet d'aménagement du nouveau commissariat de police dans une nouvelle aile à l'hôtel communal à front de la rue François Gay suscite de nombreuses réactions de la part des riverains.

Je ne pense pas qu'il y ait d'hostilité de principe à l'installation d'un nouveau commissariat à cet endroit ; un grand nombre de personnes reconnaissent certainement la nécessité du transfert du commissariat de son lieu actuel particulièrement inadéquat vers l'hôtel communal dont la localisation centrale est sans doute mieux adaptée aux impératifs d'une police plus efficace.

Mais les riverains souhaitent à juste titre que ce dossier soit l'occasion d'aborder globalement la problématique de la rue François Gay et d'apporter des remèdes aux problèmes de sécurité de circulation piétonne et routière, d'aménagement urbain (réfection trottoirs, plantation d'arbres,...) ou encore de nuisances sonores résultant du conditionnement d'air placé à l'arrière de l'hôtel communal.

Leurs soucis méritent d'autant plus d'être rencontrés qu'ils s'expriment depuis longtemps sans avoir jamais été réellement écoutés.

Pourriez-vous :

- faire le point sur l'état d'avancement du projet d'aménagement du nouveau commissariat de police ?
- préciser dans leur objet et dans leur délai de réalisation les engagements de la commune quant aux améliorations d'aménagement de la rue François Gay sur toute sa longueur tels que ceux que vous avez évoqués lors d'une réunion tenue par vous le 14 avril dernier ?
- préciser la façon dont sera organisé le trafic pendant la durée d'un chantier qui promet d'être longue.

Emmanuel DEGREGZ
Conseiller communal PS/SPa